

ENQUÊTE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Activité 2018

« **Un marché de la construction bois qui renoue avec la croissance et qui offre de belles perspectives d'avenir** »

Dans le cadre de l'Observatoire National de la Construction Bois, le CODIFAB et France Bois Forêt ont lancé la cinquième enquête sur le secteur de la construction bois : plus de 1000 entreprises ont ainsi répondu sur leur activité de l'année 2018. Ce travail, réalisé par la Cellule Economique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de France Bois Régions, de l'Union des Métiers du Bois – Fédération Française du Bâtiment et du syndicat français de la construction bois, Afcobois.

Depuis 2014, le marché de la construction bois subissait la crise du secteur du bâtiment, avec cependant un effet retard. En 2016, l'activité a été particulièrement difficile. Pour autant, en deux ans, le marché a retrouvé ses couleurs et offre de très belles perspectives d'activité dans les prochaines années.

En 2018, la construction en bois de logements collectifs a augmenté de 19,4% et l'activité d'extensions-surélévations de 9,1%. A court terme, les entreprises prévoient une forte hausse de ces marchés qui n'ont véritablement décollé qu'en 2016.

Le secteur de la maison individuelle n'est pas en reste avec une croissance importante du nombre de réalisations en secteur diffus de 20% mais surtout en secteur groupé (+49%) pour lequel de nombreux maîtres d'ouvrage font désormais le choix de la construction bois. Du côté de la construction neuve de bâtiments non résidentiels, l'ensemble des segments de marché

progressent en dehors de celui des bâtiments agricoles en bois dont la part de marché reste stable. Ainsi, les surfaces de bâtiments tertiaires privés et publics et les surfaces des bâtiments industriels et artisanaux construites en bois progressent respectivement de + 9,2% et + 31,5%, consolidant ainsi leur positionnement marché.

Les difficultés conjoncturelles du marché et la nécessité d'un équipement tendant vers l'industrialisation confortent la participation des entreprises d'expérience et bien structurées. Celles-ci continuent de se développer en renforçant leurs spécificités avec une offre complète intégrant, la conception, la fabrication et la mise en œuvre. Les professionnels continuent de proposer des offres innovantes, tant dans les concepts que dans leurs réponses aux appels d'offre afin de se positionner sur les marchés plus importants. Les entreprises continuent de croire dans le développement de leur marché :

31% d'entre elles prévoient de réaliser des investissements en 2019 et 52% prévoient d'embaucher, dont 68% pour les entreprises de plus de 20 salariés.

De plus, ces perspectives sont plus importantes dans les régions pour lesquelles le marché de la construction bois n'est pas prépondérant, laissant entrevoir un développement France entière en plus des régions historiquement dynamiques comme l'Est et la façade atlantique. Malgré une probable baisse de la conjoncture à venir dans le bâtiment, les travaux et les initiatives prises par la filière bois tels que les vitrines que sont les immeubles bois de grande hauteur et les Jeux Olympiques 2024, mais aussi les exigences de la prochaine Règlementation Environnementale 2020 devraient permettre à la construction bois de poursuivre son développement et d'accroître ses parts de marchés dans tous les secteurs du bâtiment.

Étude financée par



En partenariat avec



Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

2 080 entreprises

2 080 entreprises sont présentes sur le marché de la construction bois en France en 2018 et emploient au total 27 445 salariés (administratif, commercial, étude, encadrement, personnel de production...) toutes activités confondues*.

60 % de ces entreprises ont moins de 10 salariés, 22 % entre 10 et 19 salariés et 18 %, plus de 20 salariés.

Cette répartition est différente de celle de l'ensemble des entreprises du Bâtiment puisque seulement 5 % des entreprises du Bâtiment ont plus de 10 salariés. L'effectif salarié moyen par entreprise de la construction bois s'élève à 13,2 en 2018 ; il est de 3,3 pour l'ensemble des entreprises du Bâtiment, soit 4 fois moins.

Chiffre d'affaires construction bois 2018 : 1,9 milliard € HT

Ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros HT sur le marché de la construction bois en 2018, en hausse de 13 % par rapport à 2016 (en euros courants). Ce sont les entreprises de plus de 20 salariés qui ont la contribution la plus forte à ce chiffre d'affaires, à hauteur de 62 %. Les entreprises

de 10 à 19 salariés réalisent 18 % de ce chiffre d'affaires et les moins de 10 salariés, 20 %. Le chiffre d'affaires a progressé, quelle que soit la taille de l'entreprise, contrairement aux années précédentes où les évolutions étaient différenciées par taille.

* La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contre-collés ou contre-collés, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.

Des activités diversifiées pour les entreprises de la construction bois

Sur les 2 080 entreprises présentes sur le marché de la construction bois,

■ 974 sont des entreprises de charpente (code NAF : 4391A, soit 47 % du total) ;

■ 510 sont des entreprises de menuiserie (code NAF : 4332A, soit 24 %) ;

■ 262 ont d'autres codes d'activités dont les plus représentés sont 4120B (construction d'autres

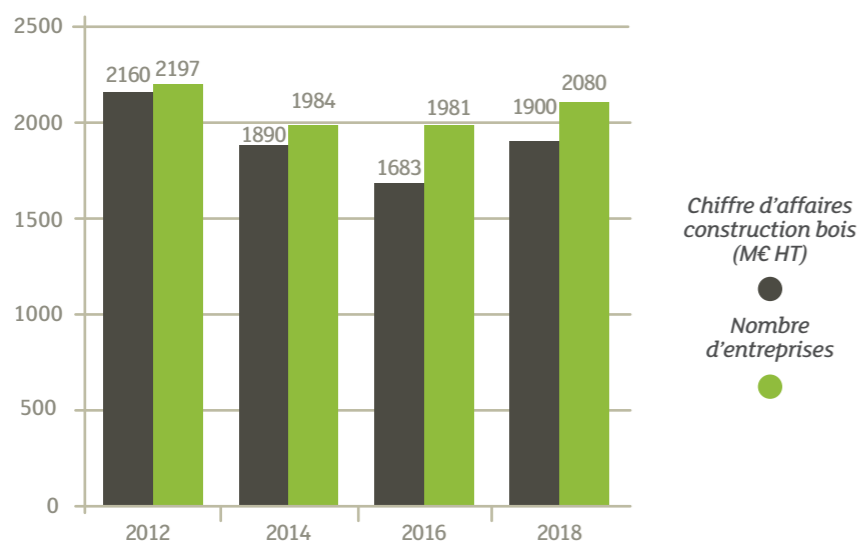
bâtiments), 4391B (travaux de couverture), 4399C (travaux de maçonnerie générale) ; elles représentent 13 % du total ;

■ 191 sont des constructeurs de maisons individuelles (code NAF : 4120A, soit 9 %) ;

■ 143 sont des fabricants de charpente et menuiserie (code NAF : 1623Z, soit 7 %).

Comparé au chiffre d'affaires total* réalisé par les entreprises, la construction bois représente en moyenne 48 % de ce chiffre d'affaires total, contre 47 % en 2016 (51 % en 2014). Les entreprises de la construction bois ne sont pas forcément toutes spécialisées en construction bois ; certaines exercent d'autres activités en lien ou non avec le bois (menuiserie, bardage, ITE...), diversification qui s'est accrue lors des années de baisse d'activité.

Evolution du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires construction bois depuis 2012



*Activité totale des entreprises de la construction bois toutes activités confondues en 2018 : Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois peuvent exercer d'autres activités en lien avec le bois (travaux de charpente, menuiserie, bardage...) ou pas (couverture, zinguerie...). En 2018, ces 2 080 entreprises ont

réalisé un chiffre d'affaires total (toutes activités confondues) de près de 4 Md€ HT, en hausse de 10 % par rapport à 2016 (en euros courants). Elles emploient au total 27 445 salariés, effectif salarié stable par rapport à 2016. Ces données représentent 3 % du chiffre d'affaires national Bâtiment et 2,6 % des effectifs salariés du

Bâtiment⁽¹⁾. Leur activité reste centrée sur la construction neuve (73 % de leur chiffre d'affaires total, soit 2,9 Md€ HT en 2018), avec le logement comme marché principal (à hauteur de 1,86 Md€ HT). L'activité en entretien-rénovation est toujours correctement orientée (1,1 Md€ HT).

⁽¹⁾ Repères Bâtiment 2017 : 392 000 entreprises – Chiffre d'affaires total : 135 Md€ HT – Effectifs salariés : 1 069 000 (Source : Fédération Française du Bâtiment – Le bâtiment en chiffres (juin 2018))

L'activité construction bois des 2 080 entreprises

Le Grand Est, première région de la construction bois

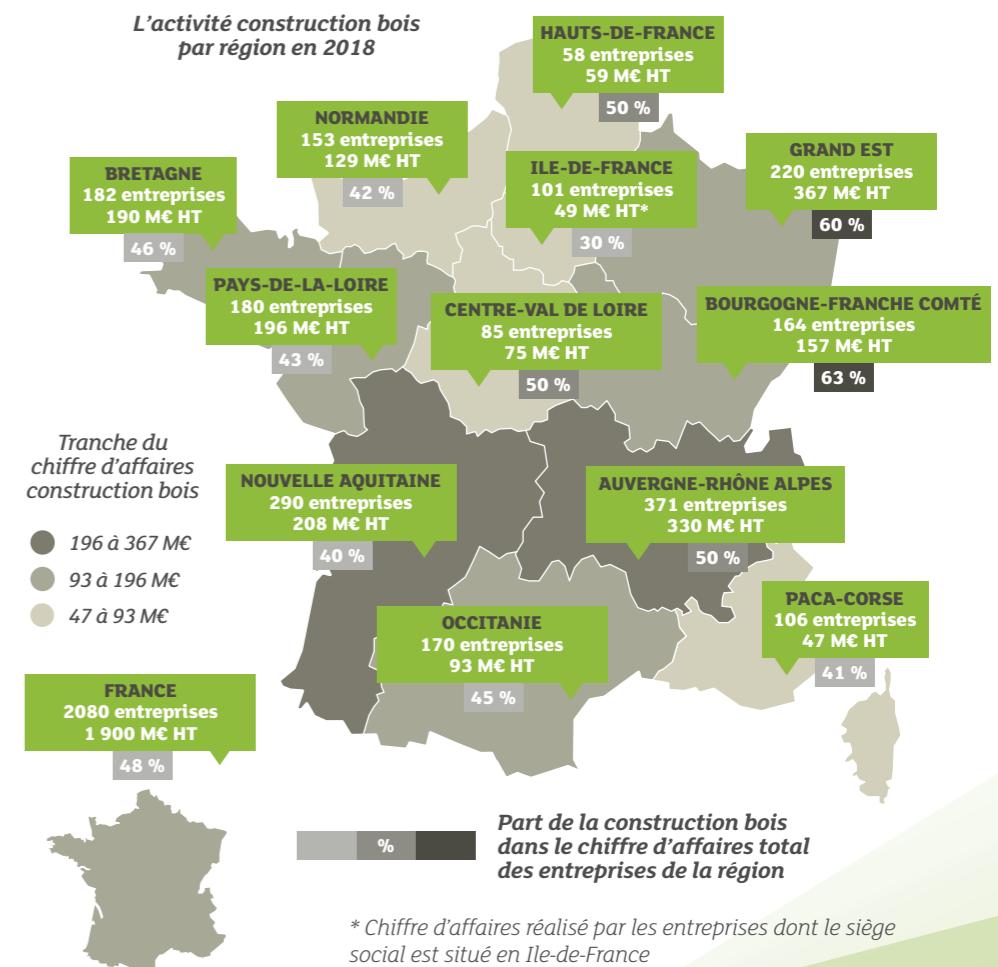
La région Grand Est retrouve, en 2018, sa place de 1^{ère} région de la construction bois, avec un chiffre d'affaires construction bois de 367 M€ HT réalisé par 220 entreprises, soit 19 % du chiffre d'affaires national construction bois. La construction bois représente

une part prépondérante du chiffre d'affaires total des entreprises de cette région, soit 60 % ; cette part est la plus élevée au niveau national, avec celle de Bourgogne-Franche Comté. Les entreprises de ces régions, à forte tradition en construction bois, se caractérisent par une plus grande spécialisation en construction bois. Après la

région Grand Est, les régions les plus importantes en construction bois sont Auvergne-Rhône Alpes (330 M€ HT réalisés par 371 entreprises), Nouvelle Aquitaine (208 M€ HT par 290 entreprises), Pays-de-la-Loire (196 M€ HT par 180 entreprises) et Bretagne (190 M€ HT par 182 entreprises).

Un potentiel important pour la construction bois en Ile-de-France

Le chiffre d'affaires de la région Ile-de-France (soit 49 M€ HT) correspond à l'activité des entreprises en construction bois dont le siège social est situé en Ile-de-France, soit 101 entreprises en 2018. Ce chiffre d'affaires ne reflète pas la totalité de l'activité construction bois en Ile-de-France car une part importante est réalisée par des entreprises ayant leur siège hors de la région. Ce niveau d'activité, évalué à 192 M€ HT en 2018, est réalisé principalement par des entreprises des régions Grand Est, Centre-Val de Loire, Normandie et Auvergne-Rhône Alpes. Au total, l'activité construction bois en Ile-de-France atteint 240 M€ HT, réalisée à hauteur de 21 % par les entreprises franciliennes et 79 % par des entreprises extérieures à la région. Rapporté au chiffre d'affaires national construction bois, l'Ile-de-France pèse 13 % de l'activité construction bois.



Les emplois et les champs de compétences en construction bois

13 170 emplois en construction bois : des effectifs qui s'étoffent légèrement

Après une baisse de 13 % entre 2014 et 2016, les emplois en construction bois se redressent entre 2016 et 2018 (+ 3 %), mais de façon différenciée selon les champs de compétence : ils augmentent dans les domaines de la fabrication (+ 3 %) et de la mise en œuvre (+ 5 %) et baissent en conception technique (- 2 %).

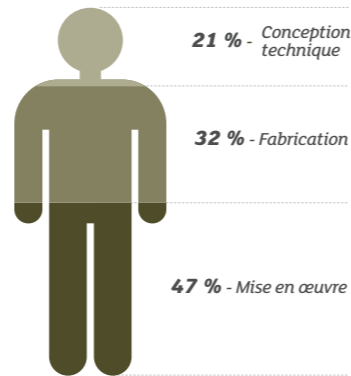
La répartition des emplois illustre également les investissements réalisés par les entreprises en outil de fabrication au cours de ces dernières années et notamment en préfabrication et en industrialisation du processus de production.

Une professionnalisation croissante des entreprises

72 % des entreprises disposent d'un bureau d'études intégré ou utilisent un logiciel spécifique de conception technique (contre 70 % en 2016).

Cette proportion d'entreprises, en augmentation par rapport à 2016, confirme la professionnalisation des entreprises de la construction bois,

Répartition des emplois par champ de compétence
13 170 emplois

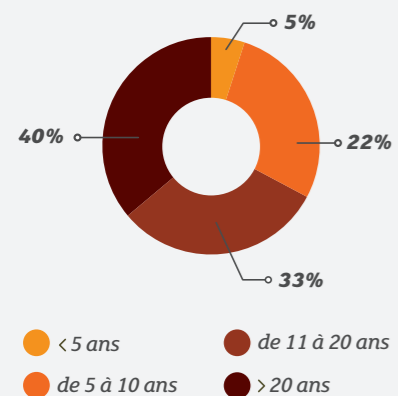


avec une grande majorité d'entreprises qui proposent de plus en plus une offre globale, allant de la conception technique à la mise en œuvre.

L'ancienneté et les zones géographiques d'intervention

Des entreprises avec expérience majoritaires sur ce marché

L'ancienneté des entreprises sur le marché de la construction bois

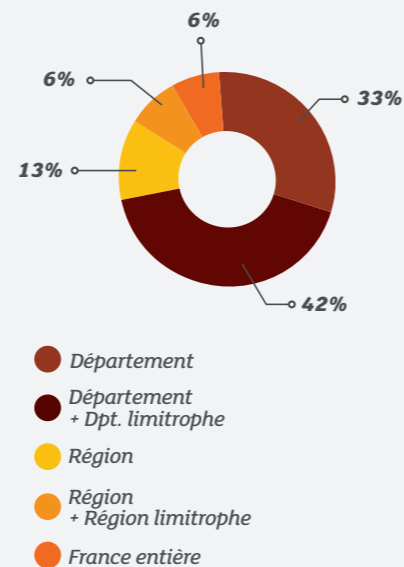


conjoncture défavorable, l'expérience reste un gage de confiance pour les maîtres d'ouvrage. Entre 2016 et 2018, la part des entreprises ayant une ancienneté en construction bois inférieure à cinq ans est constante, illustrant la faible part de nouveaux entrants sur le marché de la construction bois (1 % d'entreprises ont moins de 2 ans d'ancienneté).

Une diminution constante de la zone d'intervention des entreprises

Les trois quarts des entreprises interviennent sur leur département et le(s) département(s) limitrophe(s) (contre 73 % en 2016) et un tiers, uniquement sur leur département (contre 31 % en 2016). Le rayon moyen d'intervention continue de diminuer : de 170 km en 2014 à 158 km en 2016, il passe à 116 km en 2018.

La zone géographique d'intervention des entreprises



Les entreprises avec une ancienneté de plus de 10 ans en construction bois restent majoritaires sur le marché et renforcent même leur positionnement : 73 % des entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté contre 63 % en 2016. Dans un environnement concurrentiel, touché par une

Les systèmes constructifs et les origines des bois

Les systèmes constructifs

L'ossature bois reste la technique constructive la plus utilisée, quel que soit le marché (84 % dans la construction de maison individuelle, 83 % dans les bâtiments collectifs et 75 % dans les bâtiments tertiaires). Pour la construction de maison

individuelle, le système poteaux poutres (pouvant intégrer une certaine part de mixité ossature bois/poteaux poutres) est utilisé à hauteur de 8 % et les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (incluant le CLT) pour 5 %.

Par rapport à 2016, une augmentation de l'utilisation des panneaux massifs est constatée sur ce marché (de 3 % à 5 %). Il en est de même pour la construction de bâtiments collectifs, le recours aux panneaux massifs passant de 4 % en 2016 à 10 % en 2018.

Les achats et origines des bois

Le mode d'approvisionnement différencié selon la taille de l'entreprise

43 % des actes d'achat de bois de construction passent par un réseau de distribution (contre 45 % en 2016), et plus précisément 35 % par les réseaux de négoce et 8 % via les coopératives. Ce mode d'approvisionnement, plus local et flexible, reste la manière privilégiée par les entreprises pour s'approvisionner en bois. La part des scieries françaises est restée stable (à 40 %) tandis que la part des scieries étrangères a augmenté (de 15 % à 17 % entre 2016 et 2018). L'Allemagne reste le principal pays étranger fournisseur de bois, devançant très largement l'Autriche et la Suède. Ce sont principalement les entreprises de plus

de 20 salariés qui s'approvisionnent directement auprès des scieries (42 % auprès de scieries françaises et 24 % étrangères), les plus petites structures s'adressant majoritairement aux

réseaux de distribution (46 % auprès des négociants et 15 % à des coopératives pour les entreprises de moins de 10 salariés).

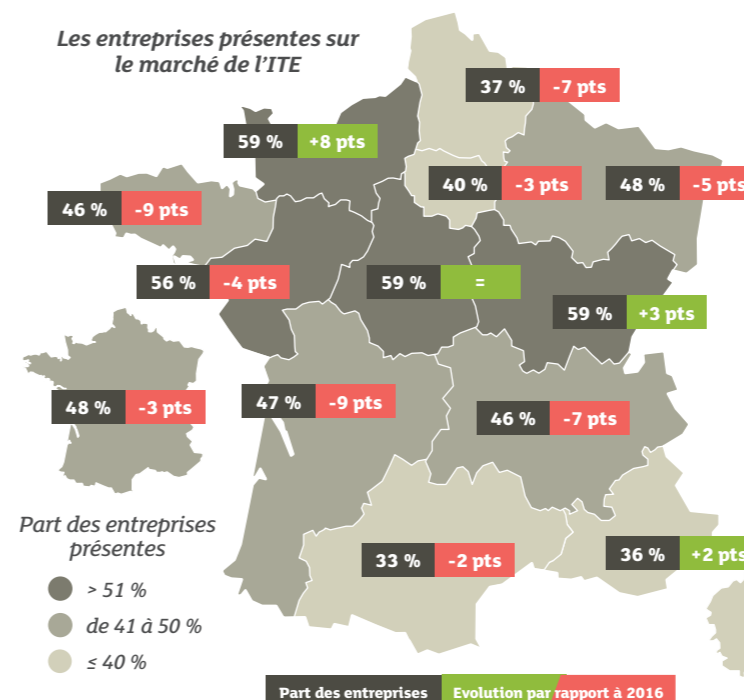
Des opportunités de développement pour le bois français

39 % des entreprises indiquent que leurs clients leur demandent du bois français en 2018. Elles étaient 25 % en 2016. Les clients questionnent ainsi de plus en plus sur l'origine des bois et souhaitent l'utilisation de bois français, attestant de son image positive auprès des consommateurs. Concernant la part de bois français acheté par les entreprises, celle-ci oscille entre 50 % (auprès des

négociants) et 60 % (auprès des coopératives). Ces parts de bois français témoignent aussi d'une structuration de la filière d'approvisionnement en bois français de proximité. Les bois utilisés par les entreprises sont majoritairement certifiés, à hauteur de 94 % : pour 88 % d'entre eux, il s'agit de bois PEFC et les 12 % restants sont FSC. En 2016, cette répartition était de 94 % PEFC et 6 % FSC.

Le marché de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en rénovation pour les entreprises de la construction bois

Les entreprises présentes sur le marché de l'ITE



Près de la moitié des entreprises présentes sur le marché de la construction bois (48 %) déclarent avoir réalisé des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en rénovation en 2018. Elles étaient 51 % en 2016. Ce marché est évalué à 258 M€ HT pour l'année 2018, en progression de 39 % par rapport à 2016 (en euros courants). Rapportée au chiffre d'affaires réalisé par les entreprises de la construction bois en entretien-rénovation (un peu plus de 1 Md€ HT), cette activité ITE en rénovation représente un quart de cette activité entretien-rénovation. Les régions, dans lesquelles la part des entreprises déclarant réaliser de tels travaux d'ITE est la plus élevée, sont les régions Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val de Loire et Normandie puis Pays-de-la-Loire. Les constructeurs bois réalisant de tels travaux d'ITE sont ainsi moins nombreux en 2018 pour une activité en développement : cette activité qualifiée de complémentaire en 2016 est en passe de devenir une spécialisation pour les entreprises présentes, face à un marché qui devient de plus en plus complexe.

La construction bois en termes de marché

Marché du logement

25 655 logements (maisons individuelles en secteur diffus et groupé et logements collectifs) ont été construits en bois en France en 2018, en hausse de 20 % par rapport à 2016. Plus précisément, ce sont :

- 10 855 maisons individuelles en secteur diffus (+ 12 % par rapport à 2016),
- 4 100 maisons individuelles en secteur groupé (+ 49 %)
- et 10 700 logements collectifs* (+ 19 %)

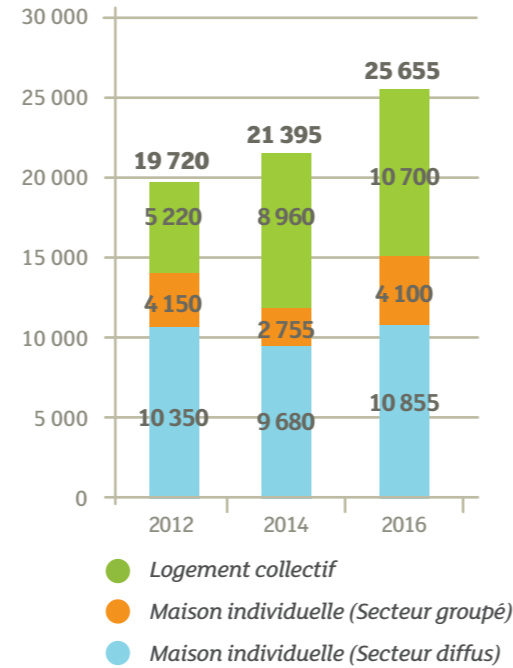
qui ont été construits en bois en 2018 en France, permettant au secteur de la construction bois d'atteindre son plus haut niveau de réalisations de logements en bois depuis 2014. Tous les marchés enregistrent une hausse du nombre de logements construits.

* *intégralement en bois ou mixité bois-béton et bois-métal*

Auvergne-Rhône Alpes et Nouvelle-Aquitaine, les régions les plus dynamiques en construction de logements en bois

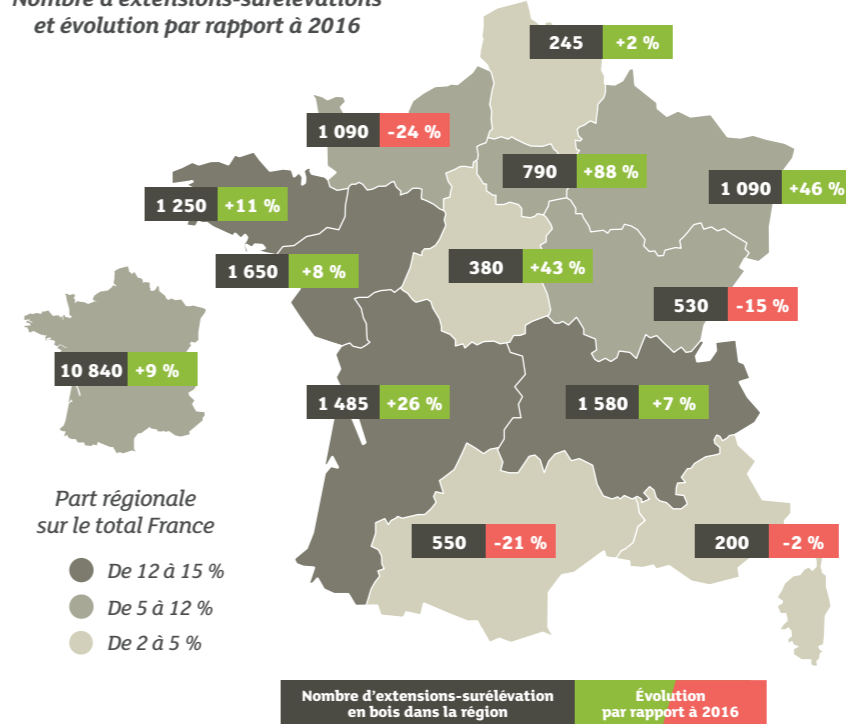
Avec 4 340 logements en bois, la région Auvergne-Rhône Alpes est la région la plus dynamique en matière de construction bois avec 17 % des logements en bois construits en France, suivie de très près par la région Nouvelle Aquitaine (4 310 réalisations). A elles deux, elles représentent un tiers des logements construits en bois en France. L'Ile-de-France occupe la 3^{ème} place avec 3 260 réalisations (13 %). Tandis que la région Auvergne-Rhône Alpes occupe la 1^{ère} place grâce au marché de la maison individuelle en bois en secteur diffus, les régions Nouvelle-Aquitaine et Ile-de-France se hissent aux 2^{ème} et 3^{ème} places grâce à la progression de la construction bois sur le marché de l'individuel groupé et, plus encore, dans le collectif.

Evolution du nombre de logements construits en bois par marché entre 2014 et 2018 en France



Marché des extensions-surélévations

Nombre d'extensions-surélévations et évolution par rapport à 2016



Le nombre d'extensions en bois le plus élevé depuis 2012

10 840 extensions-surélévations ont été construites en bois en France en 2018 contre 9 930 en 2016, soit une progression de 9 %, permettant d'atteindre son plus haut niveau de réalisations depuis 2012. Dans un contexte national de hausse du nombre total d'extensions-surélévations (+ 10 %), la part de marché des extensions-surélévations construites en bois est quasi-stable à 27,5 % en 2018 (contre 27,8 % en 2016).

→ 6,3% Part de marché des logements construits en bois en France

Au total, la part de la construction bois dans le marché du logement (maisons individuelles secteur diffus et groupé,

logements collectifs) s'établit à 6,3 % pour l'année 2018 contre 5,9 % en 2016, le nombre de réalisations en bois

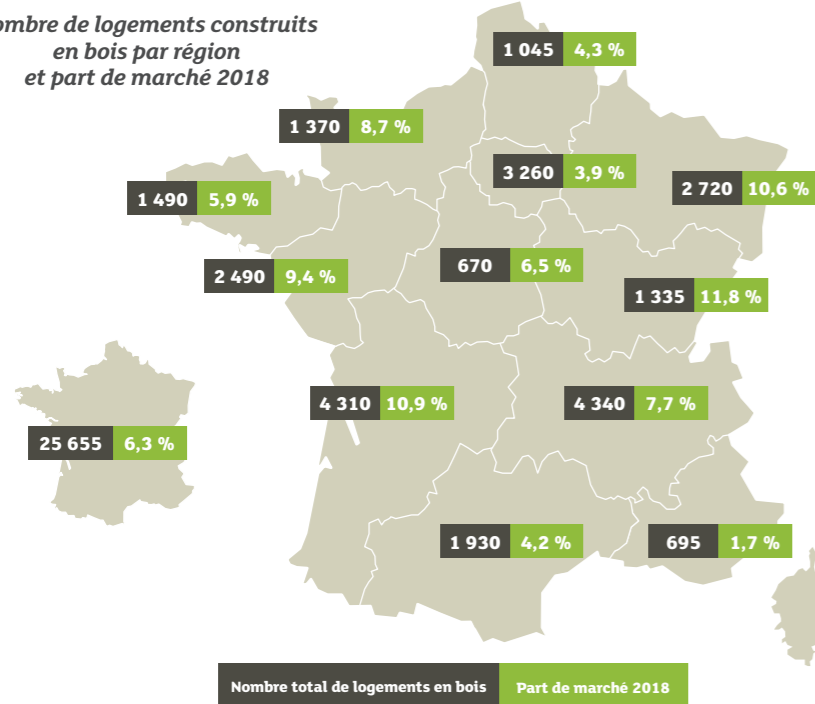
évoluant sur un rythme quasi-similaire au reste du secteur du Bâtiment. Plus précisément,

- 9,2 % des maisons individuelles en secteur diffus,
- 10,3 % des maisons individuelles en secteur groupé
- 4,3 % des logements collectifs sont construits en bois en 2018.

S'agissant de la maison individuelle en secteur groupé, la hausse des réalisations en bois, plus forte que pour le marché global tous systèmes constructifs, fait suite à une baisse importante entre 2014 et 2016. La part de marché enregistre ainsi une progression plus importante en 2018 (7,6 % en 2016).

Trois régions dépassent les 10 % de part de marché de logements construits en bois : Bourgogne-Franche Comté (11,8 %), Nouvelle-Aquitaine (10,9 %) et Grand Est (10,6 %).

Nombre de logements construits en bois par région et part de marché 2018



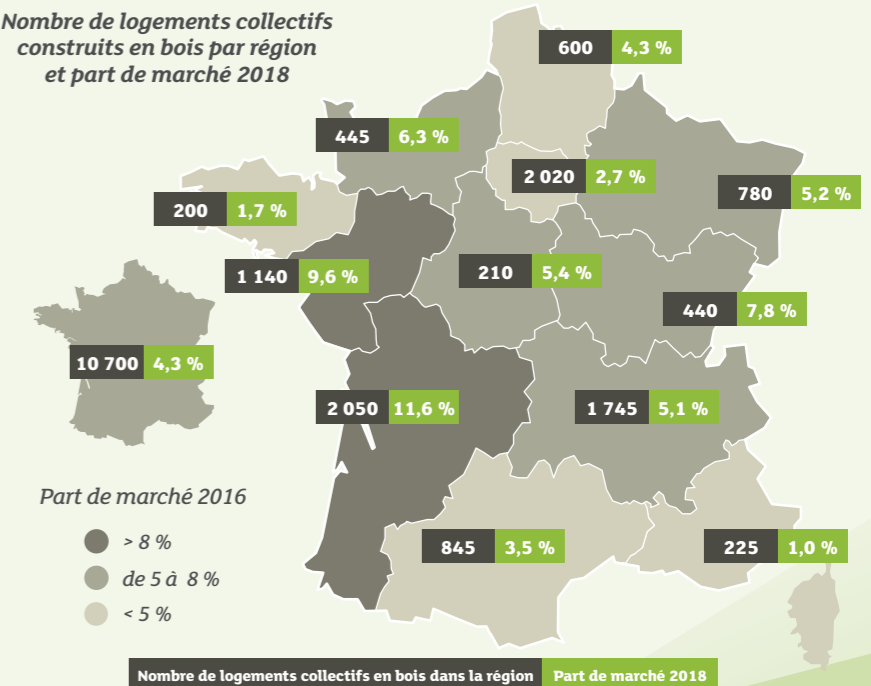
Zoom sur le marché du logement collectif

10 700 logements collectifs ont été construits en bois en France en 2018 contre 8 960 en 2016, soit une hausse de 19 %, dans un contexte national de progression du nombre total de mises en chantier de logements collectifs (+ 12 %). Ce nombre de réalisations en bois peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal ainsi que des réalisations mixte bois-béton ou bois-métal. Ainsi, la part de marché des logements collectifs construits en bois s'établit à 4,3 % en 2018 contre 4,0 % en 2016. La région Nouvelle-Aquitaine prend, en 2018, la 1^{ère} place régionale, avec 2 050 logements collectifs en bois, soit 19 % du total national et une part de marché égale à 11,6 %. Cette position est, entre autres, à mettre en relation avec les nombreux projets de construction bois engagés dans la région et notamment à Bordeaux Euratlantique.

L'Ile-de-France se place en 2^{ème} position, avec 2 020 réalisations (19 % du total et 2,7 % de part de marché), suivie par la région

Auvergne-Rhône Alpes, avec 1 745 réalisations (16 % du total et 5,1 % de part de marché).

Nombre de logements collectifs construits en bois par région et part de marché 2018



Les parts de marché de la construction bois en construction neuve

MARCHÉ DU LOGEMENT						
FRANCE	2016		2018		EVOLUTION DES RÉALISATIONS ENTRE 2016 ET 2018	PRÉVISIONS 2019 (SOLDE D'OPINIONS)
	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ	NOMBRE DE RÉALISATIONS EN BOIS	PART DE MARCHÉ		
Maison individuelle totale	12 435	8,7 %	14 955	9,4 %	↗ ↗	↗
<i>dont secteur diffus</i>	9 680	9,1 %	10 855	9,2 %	↗ ↗	↗
<i>dont secteur groupé</i>	2 755	7,6 %	4 100	10,3 %	↗ ↗	↗
Logement collectif	8 960*	4,0 %	10 700*	4,3 %	↗ ↗	↗ ↗
TOTAL LOGEMENT	21 395	5,9 %	25 655	6,3 %	↗ ↗	↗
Extension-surélévation	9 930	27,8 %	10 840	27,5 %	↗	↗ ↗

* Ce nombre peut intégrer du logement intermédiaire ou collectif horizontal. Le nombre de réalisations mixte bois-béton ou bois-métal est prépondérant.

MARCHÉ DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS						
FRANCE	2016		2018		EVOLUTION DES SURFACES CONSTRUITES ENTRE 2016 ET 2018	PRÉVISIONS 2019 (SOLDE D'OPINIONS)
	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ	SURFACES RÉALISÉES EN STRUCTURE BOIS (M²)	PART DE MARCHÉ		
Bâtiments tertiaires privés et publics ⁽¹⁾	1 048 500	10,7 %	1 145 000	10,5 %	↗	↗
Bâtiments agricoles	1 600 000	25,8 %	1 561 500	25,2 %	↘	↗
Bâtiments industriels et artisanaux	545 000	17,0 %	717 000	18,8 %	↗ ↗	↗
TOTAL NON RÉSIDENTIELS	3 193 500	16,7 %	3 423 500	16,3 %	↗ ↗	↗

(1) Les bâtiments tertiaires privés et publics regroupent les commerces et les bureaux d'une part, et les bâtiments publics (mairie, école, salle polyvalente...) d'autre part.

Perspectives à court terme

Des prévisions d'activité positives, quel que soit le marché

Les prévisions d'activité, exprimées en soldes d'opinions par les entreprises, sont toutes favorables sur l'année 2019, tant en construction neuve de logements que de bâtiments non résidentiels. Elles sont plus marquées s'agissant du logement collectif (+ 26 %) et des extensions-surélévations (+ 21 %).

Des investissements réguliers au sein des entreprises de la construction bois

31 % des entreprises prévoient d'investir pour accroître leur production dans les deux prochaines années, contre 29 % en 2016. C'est notamment le cas des entreprises de plus de 20 salariés qui sont 41 % à programmer un investissement. Toutes les régions anticipent des investissements, de façon plus marquée dans les Hauts-de-France, en Centre-Val de Loire et en Bretagne.

Des prévisions d'embauche en hausse, notamment dans les entreprises de plus de 20 salariés

52 % des entreprises prévoient d'embaucher en 2019 ; cette proportion atteint 68 % pour les entreprises de plus de 20 salariés. La majorité de ces projets de recrutement concerne des postes de mise en œuvre sur chantier (51 %), suivis par des postes en fabrication (40 %) puis des emplois au sein des bureaux d'études (9 %). Toutes les régions sont optimistes sur leurs intentions d'embauche, de façon plus marquée en Ile-de-France, en Occitanie, en Bretagne et en Centre-Val de Loire.

Point méthodologique

L'enquête menée en 2019 (activité 2018) s'est déroulée selon la même méthodologie que celle mise en place lors des précédentes enquêtes. Les fichiers d'entreprises corrigés, complétés et validés par les interprofessions régionales de la filière bois constituent la population mère, soit 2 080 entreprises, à partir de laquelle l'échantillon a été construit. Celui-ci a été établi selon la méthode de sondage

aléatoire stratifié selon l'effectif, puis redressé de façon à être représentatif de la population mère au regard de trois critères (code d'activité NAF, taille d'effectif, région d'implantation). Les écarts entre la population mère et l'échantillon redressé sont, après correction, inférieurs à 1 %. L'enquête a été réalisée entre janvier et mars 2019 : 1 071 entreprises ont répondu à l'enquête (soit un taux de retour de 51 %),

ces entreprises étant représentatives des entreprises présentes sur le marché de la construction bois au niveau national. Les parts de marché de la construction bois sont calculées à partir du nombre de réalisations en bois et du nombre total de mises en chantier en 2018 tous systèmes constructifs (source : SDES, Sit@del2).

Etude et synthèse réalisées par



Plus d'informations sur :



www.franceboisforet.fr

www.codifab.fr